

constant envers leur mari; se montrant toujours prévenantes à son égard, patientes et pleines de bonne volonté à supporter les défauts qu'il pourrait avoir; et leur étant soumises en tout ce qui n'est pas contraire à la loi de Dieu.

II. Comme mères, elles se souviendront qu'elles se doivent au bien et au bonheur de leurs enfants qu'elles regarderont toujours comme un dépôt sacré dont Dieu leur demandera un compte rigoureux; elles s'efforceront de former leur cœur à la vertu dès l'âge le plus tendre, et de leur inspirer l'horreur la plus vive pour le péché. Outre la première instruction chrétienne qu'elles auront donnée elles-mêmes à leurs enfants, les Congréganistes de Sainte-Anne leur procureront, autant que possible, le bienfait d'une éducation conforme à leur état. Elles les éloigneront des mauvaises compagnies, des fréquentations dangereuses, des bals, en un mot, de toute occasion qui pourrait nuire à leur vertu. Enfin, elles veil-